

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 février 2018

## Communiqué de presse

### Lutte contre la délinquance et les conduites addictives FIPDR-MILDECA

Dans le cadre des politiques de prévention de la délinquance et de lutte contre les drogues et les conduites addictives, l'État dispose de deux fonds destinés à soutenir financièrement les porteurs de projets et collectivités œuvrant dans ces domaines. Il s'agit :

- **du fonds interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR)** destiné à financer la réalisation d'actions en faveur de la prévention de la délinquance.

En 2017, l'enveloppe départementale FIPD de 300 000 € a permis le financement de 46 actions, par exemple la « caravane de la non violence » portée par l'association Madin'jeunes Ambition qui a contribué à sensibiliser la population et principalement les jeunes au fait que la détention d'une arme est loin d'être anodine.

- **du fonds de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)** qui a pour vocation d'animer et de coordonner la politique d'action en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Le fonds MILDECA 91 060€ a permis de soutenir 11 projets par exemple une opération menée par l'association Objectif Prévention Martinique visant la lutte contre la consommation excessive d'alcool chez les jeunes en milieu festif : « ma soirée sans alcool ».

Les appels à projets précisant les orientations stratégiques, les critères d'éligibilité des actions présentées ainsi que le formulaire de demande de subvention CERFA N°12156\*5 sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la préfecture.

Les dossiers complets doivent être transmis, **avant le 28 février 2017** :

- par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Martinique  
Cabinet du Préfet

Bureau de la prévention et de l'ordre public  
Rue Victor SEVERE – BP 647-648  
97200 Fort-de-France

-par mail, en format numérique (word et PDF) : [fipd-mildeca@martinique.pref.gouv.fr](mailto:fipd-mildeca@martinique.pref.gouv.fr)

Consultez les appels à projets sur le site de la préfecture : [www.martinisue.pref.gouv.fr](http://www.martinisue.pref.gouv.fr)

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
[nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972